



Projet Pédagogique
Année 2019 - 2020

*Structure : ALAE Victor Hugo
Perpignan (66)*

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

Présentation de la structure.....	3
L'ENVIRONNEMENT DU PROJET	3
Champs d'action du projet.....	3
Caractéristiques	3
La structure	4
Les dispositifs.....	4
LE PUBLIC VISE	5
Caractéristiques du public et les besoins.....	5
LES OBJECTIFS DU PROJET.....	9
Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange	9
Les objectifs du PEL - PEDT	11
Les objectifs du Plan Mercredi.....	12
Autour d'une table ronde.....	13
Les objectifs généraux	14
Inciter l'enfant à la coopération	14
Les projets d'activités.....	15
Les projets d'enfants.....	16
LES METHODES PEDAGOGIQUES.....	17
LES MOYENS	18
Les humains	18
Le matériel.....	19
Les espaces	20
Les relations	20
Financiers.....	20
Les partenaires.....	20
La communication	21
Les mesures d'hygiènes et de sécurité.....	21
L'EVALUATION	22
Les outils d'évaluation.....	22
La Charte de qualité	22
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	23
Les moyens	23
Nos engagements	23
La Fédération Léo Lagrange Fédération	24
La Délégation Nationale Enfance	25



Présentation de la structure

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeux le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre »**.

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2018 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2018/2019 à 2021/2022 ».

Les prestations concernées sont réparties en 4 lots, dont le lot n°1 concernant la partie « Nord » de Perpignan.

Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **10 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **6 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

Caractéristiques

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve la Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

.....

L'établissement scolaire Victor Hugo primaire est situé rue Raoul Dufy à perpignan. Implanté dans le quartier Nord du Moyen Vernet il est en Réseau d'éducation prioritaire renforcé.

Les bâtiments sont municipaux. Du personnel employé par la mairie s'occupe de l'entretien des locaux et du service restauration.

Les travaux de démolition de la cité Diaz continuent. En effet à partir de ce mois d'octobre et jusqu'au premier trimestre 2021, les travaux de réhabilitation des barres (1 et 5) et de ses 56



logements ont débuté. Cela doit permettre d'améliorer considérablement le confort et le cadre de vie dans ces habitations situées au cœur d'un quartier prioritaire.

De nombreuses constructions existent dans ce quartier et la création de nouveaux aménagements a permis de le dynamiser, comme : le lycée Maillol, l'Hôpital St Jean, deux stades, un gymnase, un espace aquatique, le restaurant Mc Donald etc...

Des épiceries de quartier sont encore ouvertes, ainsi qu'un bureau de poste et des pharmacies.

Le réseau de *bus* Sankéo propose 8 lignes différentes qui permettent de transporter la population vers le centre-ville de Perpignan, vers les enseignes commerciales et l'hôpital.

La structure

Environ 200 élèves sont scolarisés à l'école pour 13 classes dont une pour l'inclusion scolaire (Ulis) + 1 classes de l'ITEP Peyrebrune de Nefiac. L'équipe éducative est composée de 12 professeurs des écoles, de 7 AESH tournants sur plusieurs structures et d'1 Service Civique Universel. L'enseignante de la classe ITEP ne dépend pas de l'éducation nationale.

Les niveaux de classes sont répartis ainsi :

- 3 CP avec un maximum de 15 élèves
- 3 CE1 avec un maximum de 15 élèves
- 3 CE2 – CM1
- 2 CM2 avec un maximum de 25 élèves
- la classe ULIS compte 12 enfants
- la classe ITEP compte 8 enfants

Le bâtiment est sur 2 niveaux. Un ascenseur permet l'accès à l'étage pour les enfants qui seraient dans l'incapacité de prendre les escaliers ou pour les personnes à mobilité réduite.

1 salle de motricité est mise à disposition ainsi qu'une bibliothèque, une salle informatique, une cuisine, 2 cours extérieur et un plateau de jeux.

Les dispositifs

- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local
 - o Projet Educatif De Territoire
 - Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
 - APU
 - Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité





Sur l'ALAE

En moyenne 65 enfants mangent à la cantine. 6 sont inscrits sur le temps de la garderie du midi et 18 sur celle du soir

A.L.A.E. : Accueil de Loisirs Associé à l'École	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Classe spe	TOTAL *
Midi (en moyenne)	11	18	7	11	7	13	67
Filles	8	7	2	3	2	3	25
garçons	3	11	5	8	5	10	42
En garderie (en moyenne)	5	4	6	2	2	4	23

L'absentéisme étant un élément important sur le groupe scolaire, il y a une différence entre le nombre d'enfants inscrits et le nombre d'enfants présents. Éléments que nous devons prendre en considération lors de nos propositions d'activités et de fonctionnement

LE PUBLIC VISE

Voici un bref rappel du contexte et des familles du quartier : un nombre important de familles par ménage, un fort taux de chômage, et une population maghrébine surreprésentée par rapport aux autres quartiers de la ville ainsi que des gens du voyage. Beaucoup de parents ne travaillent pas. Les familles vivent grâce aux aides sociales. Nombreuses familles sont monoparentales. Pour certaines, nous relevons des carences éducatives.

Caractéristiques du public et les besoins

L'école primaire Victor Hugo est mitoyenne à l'école maternelle Victor Hugo ce qui permet aux parents une organisation simple et qui limite les déplacements entre l'école et la maison pour récupérer leurs petits écoliers.



Besoin...	De 7 à...	De 10 à...
D'imitation/ de création	Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social. Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement.	Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande. Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création.
de fiction, imaginaire/ de réel	Jeux symboliques Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification.	Possibilité d'intérioriser, rêverie. L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (partenaire).
De socialisation/ d' « autonomie »	Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants. Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte.	Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent. Envie d'indépendance, responsabilité
D'aimer, d'être aimé/	L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants.	Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents.
De mouvement	L'enfant contrôle ses mouvements. Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles	
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante. Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer au danger, de se situer dans le groupe.	Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère.
D'activité/ de « ne rien faire »	Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace...). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété.	La pensée est dégagée du concret, elle porte sur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité.
	Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde , des autres, intérioriser ses expériences . <ul style="list-style-type: none"> ➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes ➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels ➤ Possibilité de silence ➤ Aménagement permettant de se reposer ➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible ➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux 	



L'organisation de la semaine

Accueil et départ échelonnés : 11h45/12h30 - 13h30/14h - 17h/18h15

Temps méridien du soir : le goûter de 17h à 17h30

les lundis et jeudis : espace leçons

les mardis : jeux proposés par les enfants les vendredis : projet d'activités sur 3 semaines

Modalités d'accueil : L'inscription est obligatoire et se fait auprès des services Mairie.

Le paiement : la municipalité de Perpignan fixe chaque année les tarifs. Le forfait ouvre droit à tous les temps. Le paiement s'effectue trimestriellement à réception de la facture. Il peut s'effectuer par prélèvement, en ligne, par chèque ou en espèces.

Le budget Le budget est de 0,20Cts par heure enfants ; Cette somme est ventilée selon différent article et sera géré selon les différentes orientations pédagogiques.

Les temps de transition entre le temps scolaire et le temps familial sont de :
11h45 à 12h30 - 13h30 à 14h00 et de 18h00 à 18h15.

Le temps méridien est de 11h45 à 14h. Le bien-être et le vivre ensemble sont les points forts de ce moment. Nous sensibilisons les enfants autour de la notion de groupe, de la communication et de l'écoute à travers des activités collectives et de coopération.

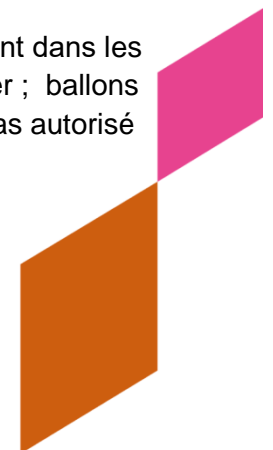
Développer la notion de jeu, de participation active et collective dans un espace de loisirs permet le partage et l'acceptation de l'autre.

Les repas sont gérés par le Syndicat Intercommunal Scolaire et de Transport (SIST)
La société « Elior » prépare et livre les repas sous la forme d'une liaison froide. En tenant compte de la réglementation en vigueur les repas sont réceptionnés et servis par l'équipe d'agents de restauration. 2 employées municipales sont présentes tous les jours
Les familles ont a possibilité de demander un repas végétarien.

Les agents sont tenus de servir l'intégralité du repas. Un protocole d'accueil individualisé est mis en place pour les enfants ayant des allergies alimentaires.

Le règlement sur le temps cantine :

Avant de faire l'activité avec l'animateur et le groupe l'enfant peut jouer librement dans les cours. Une caisse avec du petit matériel est mise à disposition. (Cordes à sauter ; ballons mousse ; des raquettes et des balles ; des craies de trottoir) Le football n'est pas autorisé après l'activité mené par l'animateur !!





Sortie de classe/

- CP/CE1 (4 classes) sont accueillis en salle plurivalente par 2 animateurs. Après l'appel, le groupe sort en temps libre ou se rend à la cantine. Les enfants scolarisés en classes ITEP sont accueillis dans leur classe par l'adjoint de l'ALAE qui les accompagne dans leur groupe en fonction de son âge.
- CE2 (à l'étage) sont accompagnés par leur enseignant en bas de l'escalier côté cour. Le relai et transmissions éventuelles sont faits par l'enseignant à l'animateur positionné à la porte donnant sur la cour.
- CM1/CM2 (RDC) sortent par la porte donnant sur la cour et sont accueillis par l'animateur.

Garderie /

Les enfants attendent dans la cour où devant le bureau de l'ALAE

Présentation et inscriptions aux activités : CP/CE1 : Dans la salle plurivalente. Les animateurs vérifient le compte d'enfants et présentent les activités du jour et propositions d'espace.

CE2/CM1/CM2 : sous le toit de cour. Les animateurs vérifient le compte d'enfants et présentent les activités du jour et propositions d'espace, ainsi que les inscriptions éventuelles aux différents espaces et/ou activités.

Temps de repas en self :

1 semaine /deux les plus jeunes mangent les premiers avec leurs 2 animateurs.
Le repas se prend au rythme des enfants.
Le temps de repas estimé est de 20min.

Pour l'autre groupe, un espace en extérieur est proposé
A 12h20 : rangement des espaces et matériel puis accès à la cantine.

De 12h40 à 13h30 : les activités

13h50 Retour des enfants en classe accompagnés par leur animateur.
Transmission animateur/enseignant.

13h55 Debriefing dans le bureau de l'ALAE auprès de la direction (points du jour)





LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires)

- l'Enfant dans sa singularité

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

- l'Enfant acteur,

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

- une équipe engagée et impliquée,

Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur.rice., nous sommes impliqués.e.s



dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.

Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

- **la place des familles,**

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.

Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

- **un accueil qui s'inscrit dans un territoire.**

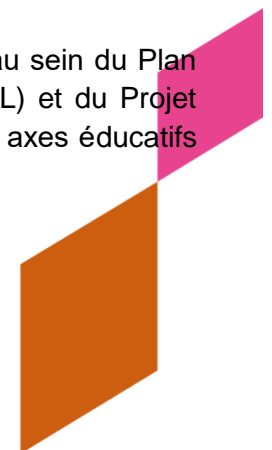
Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les dif-férents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.





Les objectifs du PEL - PEDT

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Les objectifs du PEDT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances.

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,
4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)
5. Un espace leçon

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PEDT 2018-2021)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives,



Les effets attendus

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.

Les objectifs du Plan Mercredi

« Afin de proposer aux familles des activités de qualité, la Ville de Perpignan s'engage, dans le dispositif du Plan mercredi, dont l'objectif est de développer sur les accueils du mercredi, un contenu éducatif et pédagogique susceptible d'être décliné sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant. »





Autour d'une table ronde

L'égalité des chances est un droit et non une faveur. Dans notre quartier, le droit d'accéder à une instruction digne doit être respecté ainsi que le droit à la sécurité.

Notre structure doit permettre une relation « école-famille ».

Pour prendre en considération le quotidien des enfants qui rencontrent des problèmes sociaux, économiques et qui influe sur leur scolarité, l'équipe d'animation a décidé de mettre en avant les objectifs ci-dessous pour s'adapter aux différences et avoir des points communs sur le « vivre ensemble »

L'ALAE doit être en premier lieu un temps de loisirs et de détente. Pendant ce temps de loisirs, l'enfant doit pouvoir trouver une réponse à des besoins divers : être actif ou inactif, seul ou en groupe, dirigé ou non par un adulte, dans une activité structurée ou spontanée.

L'équipe se donne comme principaux axes de travail :

- De connaître les enfants
- De leur permettre de s'épanouir sur les différents temps
- De favoriser le développement de la socialisation et la mixité

Déclinaison de nos objectifs opérationnels :

-Pour mettre en valeur les enfants, l'équipe d'animateurs propose plusieurs activités par jour. Ils peuvent choisir pour ne pas faire les choses sous la contrainte, mais sous la motivation. Nous formons de petits groupes afin de valoriser l'échange et la participation de chaque enfant.

-L'animateur ne doit pas être dans un rapport de force mais de donner l'envie de coopérer plutôt que de lutter en ouvrant les possibilités d'agir de façon participative

-Trouver des solutions plutôt que d'imposer des punitions. Mise en avant du respect et des règles de vie





Les objectifs généraux

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
Favoriser l'autonomie chez l'enfant pour	faciliter la vie quotidienne.
	pouvoir prendre ses propres décisions.
	Savoir affirmer ses opinions tout en respectant celle des autres
Accompagner l'enfant dans son épanouissement	favoriser sa confiance et construire son estime de soi
	Acquérir un sentiment d'appartenance
Inciter l'enfant à la coopération	Favoriser le développement de l'enfant et le fonctionnement du groupe
	Apprendre à attendre son tour
	Apprendre à écouter et à respecter les consignes
Favoriser le respect en général	Etre capable d'écouter les autres, de respecter les règles de vie collectives
	Contrôler ses aptitudes

Les moyens

- Jeux coopératifs
- Jeux d'expression
- Prise de paroles et de décisions
- Jeux coopératifs
- Groupes hétérogènes
- Rencontres inter ALAE
-



Les projets d'activités

L'école est un lieu important pour les enfants tant sur le plan affectif, de découvertes, d'actions, de jeux et d'apprentissage. L'ALAE est une structure qui intervient à des moments bien définis. L'équipe d'animateurs a pour mission d'accompagner les enfants à construire son temps libre à l'intérieur d'une structure réglementée. Une organisation entre les différents acteurs d'un même territoire permet aux enfants de bénéficier d'un accompagnement éducatif cohérent tout au long de son développement.

L'ALAE construit donc son projet en direction des enfants et en lui permettant d'en être acteur.

Plusieurs thèmes sont proposés ce qui amène chacun à choisir et à partager la mise en œuvre du projet. Les groupes d'âges confondus sont amenés à se retrouver sur les activités.

Nous voulons axer nos projets sur la participation des enfants, ils sont des acteurs profitant d'une vie en collectivité à construire.

Tous projets d'animations sera suivis et accompagné par l'équipe de direction, garant des méthodes pédagogique de l'ALAE.

Un document tip est donné lors des réunions qui permet à l'animateur de détailler le déroulement ; les objectifs ; le matériel nécessaire et le nom de l'activité.

Un point est fait par l'ensemble de l'équipe d'animation pour évaluer l'évolution et éventuellement apporter des modifications du projet. A la fin un bilan sera fait pour évaluer sa pertinence. Nous tiendrons compte des retours des enfants.





Les projets d'enfants

L'élaboration du projet d'activités part des besoins repérés		
Il est monté sur le temps d'un cycle	Gestion du temps	
La répartition des tâches et l'échéancier	Gestion des imprévus	
La progression et les compétences ciblées	Gestion de la progression	
Les évaluations et la prise en compte de la difficulté :		

L'évaluation du projet se fait par
le degré d'atteinte des compétences
le degré d'investissement des enfants.
L'attitude des enfants
Les entretiens de groupe en fin de séance

Concernant les projets d'activités, les enfants peuvent rester fidèles à un animateur plus qu'à l'activité.

Leurs centres d'intérêts sont variés et propres à certains groupes d'enfants. Ils répondent souvent à des besoins affectifs et spécifiques :

- Besoins d'expression, d'affirmation de soi, connaître sa place dans un groupe
- Besoins de repères, de connaître ses limites
- Besoins d'écoute, d'empathie
- Besoins de responsabilité, d'autonomie
- Besoins de rythme adapté

La mise en place d'un jeu répond à des paramètres comme :

- Le temps et l'espace
- La situation
- La tâche
- Le processus d'apprentissage

✓ **Le Projet d'Ecole** : actuellement en réflexion il sera en lecture courant mars 2020



LES METHODES PEDAGOGIQUES

(Notamment en référence aux fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange)

Une animation réussie est une animation où la sécurité de chacun (enfants comme animateurs) est assurée, où la trame est bien ficelée et où le matériel est préparé

Les ingrédients

- La sensibilisation : donner envie à l'enfant
- L'aménagement : gérer le temps et savoir où va se dérouler l'activité (intérieur, extérieur...)
- Prise en charge des enfants : étape importante qui permet de lancer le jeu dans de bonnes conditions.
- Le déroulement : comment ça va se passer, quelles sont les règles, comment gagner ou progresser dans le jeu, quelle est la finalité
- La fin : est souvent un point négligé mais absolument primordial
- Le rangement : tous participent
- Auto-évaluation ; les points réussis, et/ou à améliorer

Quoi qu'il en soit, même avec une très bonne préparation, les aléas font que ça ne se passe jamais comme prévu. Le facteur aléatoire premier est l'enfant lui-même, on ne sait jamais comment il va réagir exactement. Alors après la préparation, laissez un peu de place à l'improvisation





LES MOYENS

Les humains

NOM	PRENOM	FONCTION	DIPLOME
THOMASSIN	NATHALIE	Directrice	BAFD
PACCIANUS	LOIC	Directeur ADJOINT	BAFA - BAFD en cours
STAPOR	MARTA	Animatrice	BAFA
LE HOUSSEL	LORIANE	Animatrice	BAFA + CAP petite enfance
MEZIANI	MARLONE	Animateur	BAFA
ALDANA JIMENEZ	FABIAN	Animateur	BAFA

Des animateurs remplaçants viendront compléter l'équipe permanente suivant les effectifs enfants ou les absences des animateurs.

Le rôle de la directrice est :

- Le recrutement, la coordination et la formation des animateurs
- La gestion administrative
- Le suivi des inscriptions des enfants faites en mairie
- Le respect et la gestion du matériel
- Le relais avec l'école
- D'être garant de la sécurité physique et affective des enfants
- D'être garant de la mise en œuvre du projet pédagogique
- L'organisation de l'accueil des enfants sur le temps méridien
- Garder le lien avec l'association Léo Lagrange
- De déterminer les points négatifs et les points positifs
- De mener les réunions de préparation

Le rôle de l'animateur responsable est :

- De veiller en permanence et garantir la sécurité physique, morale et affective de tous
- D'être structurant et donner des limites en définissant un cadre
- D'être respectueux des idées de tous et doit avoir des convictions
- De mettre en place des animations innovantes, savoir planifier, organiser et les évaluer
- D'être en relation avec les enseignants pour le suivi pédagogique et du bien-être de l'enfant
- De faire part à sa hiérarchie des difficultés rencontrées
- D'être en relation avec tous les acteurs de l'école
- De savoir travailler en équipe et respecter ses collègues
- De participer aux réunions
- De pouvoir se remettre en question et savoir s'adapter



L'équipe d'animateurs doit avoir des qualités humaines essentielles pour le public de l'ALAE Victor Hugo, comme la (le):

- Patience
- Autonomie
- Créativité
- Dynamisme
- Disponibilité
- Sens relationnel
- Ecoute
- Compréhension
- Enthousiasme
- Pédagogie

Le rôle des parents :

Les parents sont peu présents sur les moments de l'ALAE. Nous les rencontrons principalement le soir à la fin de la garderie. Ce sont des minutes d'information et de communication qui nous permettent parfois de mieux accompagner leur enfant. Mais aussi lors des fêtes organisées par l'école.

La coordination Leo Lagrange :

- Apporte un appui dans la prise de décisions
- Rapport de la gestion quotidienne (problème de recrutement et gestion des animateurs..),
- L'ALAE communique les programmes et les projets d'activités par cycles
- Organise une réunion mensuelle pour les directeurs
- Répond par téléphone ou courriels aux imprévus et questions diverses.

L'équipe enseignante :

- Rencontres informelles au quotidien afin d'échanger sur l'enfant ou sur des projets communs

Le matériel

Le matériel est organisé de la façon suivante :

- Dans les placards du bureau de la directrice sont rangés : les feuilles blanches, la réserve du petit matériel non entamé, des livres. Le matériel sportif est stocké dans des malles
- Dans les placards de la salle polyvalente nous trouvons : le matériel pédagogiques qui sert aux activités manuelles ; les jeux de société. (L'école autorise l'ALAE d'empreinter son matériel sportifs)
- Dans le placard de la cuisine nous avons du matériel pour les ateliers « cuisine ». Nous pouvons utiliser le four, les micro-ondes et les ustensiles de cuisine.

Chaque animateur gère le matériel dont il a besoin, les commandes du matériel sont faites lors des réunions.



Le rangement est géré par les animateurs.

Le matériel en régie sera géré par la directrice ou le directeur adjoint

Les espaces

Les locaux : la salle polyvalente est divisée en 2 parties. D'un côté il y a l'espace lecture et des tapis de sport peuvent être installés. De l'autre côté, des tables et des chaises sont placées.

Dans la salle de classe, nous utilisons quelles tables et l'espace libre central. Généralement ce sont les activités calmes ou de réflexion qui sont animées ici.

Dans la salle informatique, des tables ont disposées en U avec des chaises. L'espace est grand et permet d'organiser des activités avec du matériel et plus d'enfants.

Dans le couloir, des toilettes restent ouvertes pendant sur temps méridien.

Les cours : dans la plus petite nous privilégions les petits jeux. Dans la grande cour et au plateau les activités sportives et les grands jeux y sont organisés. Des toilettes sont ouvertes pendant le temps méridien.

Les relations

Entre enfants : Les conflits existent. Nous investissons du temps pour aider les enfants à trouver une solution au moment d'un conflit, pour leur permettre de participer à la recherche d'une solution. Mais beaucoup d'enfants jouent ensemble, forment des groupes qui s'éclatent et se reconstruisent avec d'autres, ce qui est positif pour le développement social.

Entre les enfants et les animateurs : L'animateur est en permanence en relation. Il doit organiser des relations, avec et au sein de son groupe, mais aussi avec chacun des enfants qui lui sont confiés. L'animateur a la nécessité de faire appliquer les règles et trouver un équilibre pour être apprécié des enfants.

Aller vers les familles, valoriser les temps périscolaires, échangé, mieux se comprendre par :

- des affiches misent sur le panneau à l'entrée de l'école
- le site <https://leolagrange-acm-perpignan.org/>

Financiers

Les tarifs sont fixés par le Conseil Municipal et révisés chaque année. Les familles peuvent bénéficier d'aides selon leur Quotient Familial à la C.A.F., ou selon leur barème au régime de la M.S.A.

La répartition budgétaire pédagogique est au choix de l'équipe de direction en fonction des priorités éducatives de l'équipe et des besoins.

Les partenaires

En partenariat avec les services de la division éducative de la ville, dont le but est de nous proposer plusieurs projets ainsi que d'activités destinés à l'enfance.



Ce partenariat se situe dans la proposition et l'entraide dans la mise en place de divers projets.

La mairie de la ville qui est l'organisatrice de l'ALAE par l'intermédiaire de la FLL (prestation de service public). Ces partenaires sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.

La communication

La communication c'est surtout être à l'écoute des autres.

Pour communiquer, il faut être au moins deux. La communication avec les enfants se fait le plus souvent de façon informelle.

L'équipe d'animation est à l'écoute des enfants et doit leur permettre de s'exprimer librement sans se faire violence.

Pour cela, l'animateur doit avoir un langage correct et respectueux, il doit établir une relation qui apporte à l'enfant un sentiment de confiance.

L'affichage destiné à l'enfant a pour fonction d'informer : les activités de la semaine + les règles de vie + le règlement intérieur + le menu sont visibles au bureau de la directrice.

Les mesures d'hygiène et de sécurité

PPMS : le Plan Particulier de Mise en Sécurité en cas de risque est mis en place par le directeur de l'école et la directrice de l'ALAE. Les consignes et les plans sont en affichage dans tous les locaux. Des mises en situation sont effectuées.

La pharmacie : elle comprend les accessoires de soins, les trousse de premiers secours, le registre de soins et les PAI. Elle se trouve au bureau de l'ALAE.





L'EVALUATION

Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation:

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs de LéoVille. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.



L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de LéoVille a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Jean Jacques, le directeur de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs de LéoVille.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées. (**Voir annexe**)

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.

La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

[Deux métiers : l'animation et la formation](#)

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

[Un partenaire des collectivités locales :](#)

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agréments** dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

[Un réseau associatif](#)

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

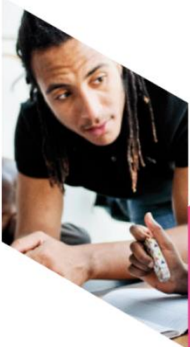
- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs de LEO VILLE. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance. Jean Jacques, le Directeur de l'accueil de LéoVille fait partie du Secrétariat Régional du territoire de la collectivité.



Léo Lagrange [région]
Accueil de loisirs Léo Lagrange de Perpignan
Rue René Duguay Trouin 66000 Perpignan

Tél : 04 68 51 75 22

coordinationacm.perpignan@leolagrange.org

